



Frigoriste

Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

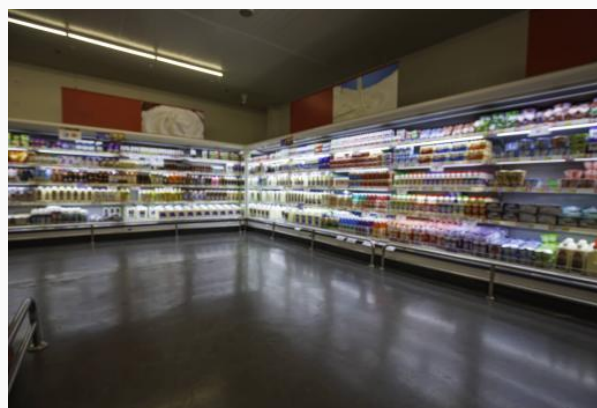
Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Pas froid aux yeux ? Vous êtes prêt à vous former au cursus de Frigoriste et devenir **un expert de la fraîcheur** artisanale, commerciale et industrielle.

Le champ d'activités de l'apprenti futur Frigoriste est centré sur **la chaîne du froid**. Son objectif est de maintenir un produit périssable à une température appropriée afin qu'il conserve ses qualités.

Les professionnels distinguent 3 types de froid:

le **froid artisanal** qui concerne des appareils comme les frigos ménagers ;

le **froid commercial** qui reprend les comptoirs frigorifiques des bouchers, des grandes surfaces, des cafetiers, des pharmaciens ;

le **froid industriel**, c'est à dire les frigos des abattoirs ou des industries agro-alimentaires.

Le Frigoriste est chargé de l'**installation, de l'entretien et de la réparation** de toutes ces installations:

Il apporte des solutions adaptées aux **paramètres techniques du frigo** tels que volume, type de marchandise et la température idéale.

Il peut se spécialiser dans les **transports frigorifiques** tels que camions, containers, avions...

Il étudie le **besoin des clients**, discutera avec l'architecte et conseillera sur les conditions d'entreposage des denrées à conserver.

Il est capable de **concevoir des frigos** avec son installation de réfrigération, de commande électrique et de régulation.

Il **réalise des comptoirs frigorifiques** sur mesure ou des chambres froides préfabriquées à partir de tôle et de profilés bruts à façonner. Il a des notions de mécanique, de plomberie, d'électricité, de thermodynamique et de chimie qui lui permettent respectivement de réparer les compresseurs et les moteurs, d'installer toute la tuyauterie, et de différencier les gaz réfrigérants à utiliser.

Le frigoriste **installe et programme des climatiseurs**. La majorité des interventions se situe dans le domaine du dépannage. Il est souvent sollicité et doit répondre aux clients en agissant très rapidement car certaines denrées sont périssables.

Le frigoriste doit **avoir un bon diagnostic** pour déterminer la panne et y remédier. Les pannes sont souvent de type électrique.

Alors si vous souhaitez un avenir professionnel des plus frais, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Ce métier est un « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Constructeur et dépanneur d'équipements frigorifiques/de climatisation

Entrepôt frigorifique

Industrie agroalimentaire

Restauration collective

Société de maintenance

Débouché(s) future(s) formation(s)

Frigoriste (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/frigoriste>) (adulte)

Formation pour adulte dans le secteur

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + assouplissement pour demandeurs d'emploi) Inscription gratuite Contact client Sur le terrain

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le technicien du froid respecte les délais prescrits aussi bien que les règles de sécurité individuelles et collectives propres aux diverses techniques mises en oeuvre. Il applique tout l'appareil législatif et réglementaire en matière d'installations frigorifiques commerciales ou industrielles.

Le technicien du froid doit pouvoir mener son travail de manière autonome et assumer des responsabilités d'encadrement et de coordination.

Programme

1ère année :

H06/1 Théorie - technologie (54h)

H06/1 Matières premières (36h)

H06/1 Hygiène et sécurité (18h)

H06/1 Equipement d'entreprise (18h)

H06/1 Dessin (54h)

2ème année :

H06/2 Dessin (32h)

H06/2 Théorie - technologie (60h)

H06/2 Hygiène et sécurité (12h)

H06/2 Equipement d'entreprise (12h)

3ème année :

H06/3 Dessin (32h)

H06/3 Théorie - technologie (60h)

H06/3 Hygiène et sécurité (12h)

H06/3 Equipement d'entreprise (12h)



Des incitants pour vous former à un métier de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, [Embuild \(https://embuild.be/fr\)](https://embuild.be/fr) et [Constructiv \(https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fconstructiv.be%2F&data=04%7C01%7Cnicolas.delmotte%40ifapme.be%7C00a4907c9e934f09418108d977624143%7C87d43e3b5a8c4929a21de29eb7fea7e%7C0%7C0%7C637672086148013905%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJQljojV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&sdata=6zNkhH9t%2FviSvkbub8UX7PkAFO3mlmN4MRH6uDZhrj%3D&reserved=0\)](https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fconstructiv.be%2F&data=04%7C01%7Cnicolas.delmotte%40ifapme.be%7C00a4907c9e934f09418108d977624143%7C87d43e3b5a8c4929a21de29eb7fea7e%7C0%7C0%7C637672086148013905%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJQljojV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&sdata=6zNkhH9t%2FviSvkbub8UX7PkAFO3mlmN4MRH6uDZhrj%3D&reserved=0), mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Remboursement du minerval pour les formations adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=926\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=926)

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise des compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon finalise également de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=922\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=922)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis B (voiture) ou le permis AM (cyclomoteur) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=924\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=924)

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur [notre actualité consacrée au Plan de reconstruction \(https://www.ifapme.be/reconstruction\)](https://www.ifapme.be/reconstruction).

Conditions d'accès à une formation pour jeunes

Age

Avoir 15 ans accomplis au moment de votre inscription.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir réussi la 3^e année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 3^e année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 2^e phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'apprentissage.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'apprentissage.



Tournai

rue Paul Pastur 2B 7500 Tournai

069 89 11 11

Service Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h15 à 18h30

Le samedi : de 9h à 11h

Non disponible

foclam@ifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!